



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

GARD

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°30-2018-059

PUBLIÉ LE 25 MAI 2018

Sommaire

Préfecture du Gard

30-2018-05-11-001 - Arrêté portant déclassement d'un délaissé de la Route Nationale n° 580 sur la commune de Bagnols-sur-Cèze dans le Gard (4 pages)

Page 3

Préfecture du Gard

30-2018-05-11-001

Arrêté portant déclassement d'un délaissé de la Route
Nationale n° 580 sur la commune de Bagnols-sur-Cèze
dans le Gard

*Arrêté portant déclassement d'un délaissé de la Route Nationale n° 580 sur la commune de
Bagnols-sur-Cèze dans le Gard*

Direction Interdépartementale des Routes Méditerranée

ARRÊTE

portant déclassement d'un délaissé de la Route Nationale n° 580 sur la commune de Bagnols-sur-Cèze dans le département du Gard

Le Préfet du Gard
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU le code de la voirie routière modifié, en application des articles L 123-1 à L 123-2;

VU le code général de la propriété des personnes publiques, en application des articles L 2141-1 à L 2141-3 ;

VU les plans joints à l'arrêté ;

CONSIDÉRANT

que la section aux abords de la RN580 sur la commune Bagnols-sur-Cèze, telle que mentionnée aux plans annexés au présent arrêté, ne présente plus d'utilité pour le réseau routier national, n'est pas affectée à la circulation sur ce réseau et n'en constitue plus une dépendance ;

ARRÊTE :

Article 1 : Le délaissé de la RN580, sur la commune de Bagnols-sur-Cèze dans le département du Gard tel que décrit au plan annexé au présent arrêté, est déclassé du domaine public de l'État.

Article 2 : Le terrain ainsi déclassé, sera remis aux services de France Domaine du département du Gard aux fins d'aliénation.

Article 3 : Le Secrétaire Général de la Préfecture du Gard et le Directeur Interdépartemental des Routes Méditerranée sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Gard

Fait à Nîmes, **11 MAI 2018**

Pour le Préfet

et par délégation le Secrétaire Général

Pour le Préfet,
le secrétaire général

François LALANNE



Préfecture du Gard

0303 144 17

Arrêté portant déclassement d'un délaissé de la Route Nationale n° 580 sur la commune de Bagnols-sur-Cèze dans le Gard

Le Préfet du Gard,

En vertu de l'article 12 de la loi n° 85-1074 du 12 novembre 1985 relative à la décentralisation, et de l'article 170 de la loi n° 82-1233 du 31 décembre 1982 relative à l'organisation des collectivités locales,

Considérant que :

Le délaissé de la Route Nationale n° 580, situé sur la commune de Bagnols-sur-Cèze, est affecté à l'usage de :

1. terrain de stationnement pour les véhicules des services de la commune de Bagnols-sur-Cèze ;

2. terrain de stationnement pour les véhicules des services de la commune de Bagnols-sur-Cèze ;

3. terrain de stationnement pour les véhicules des services de la commune de Bagnols-sur-Cèze ;

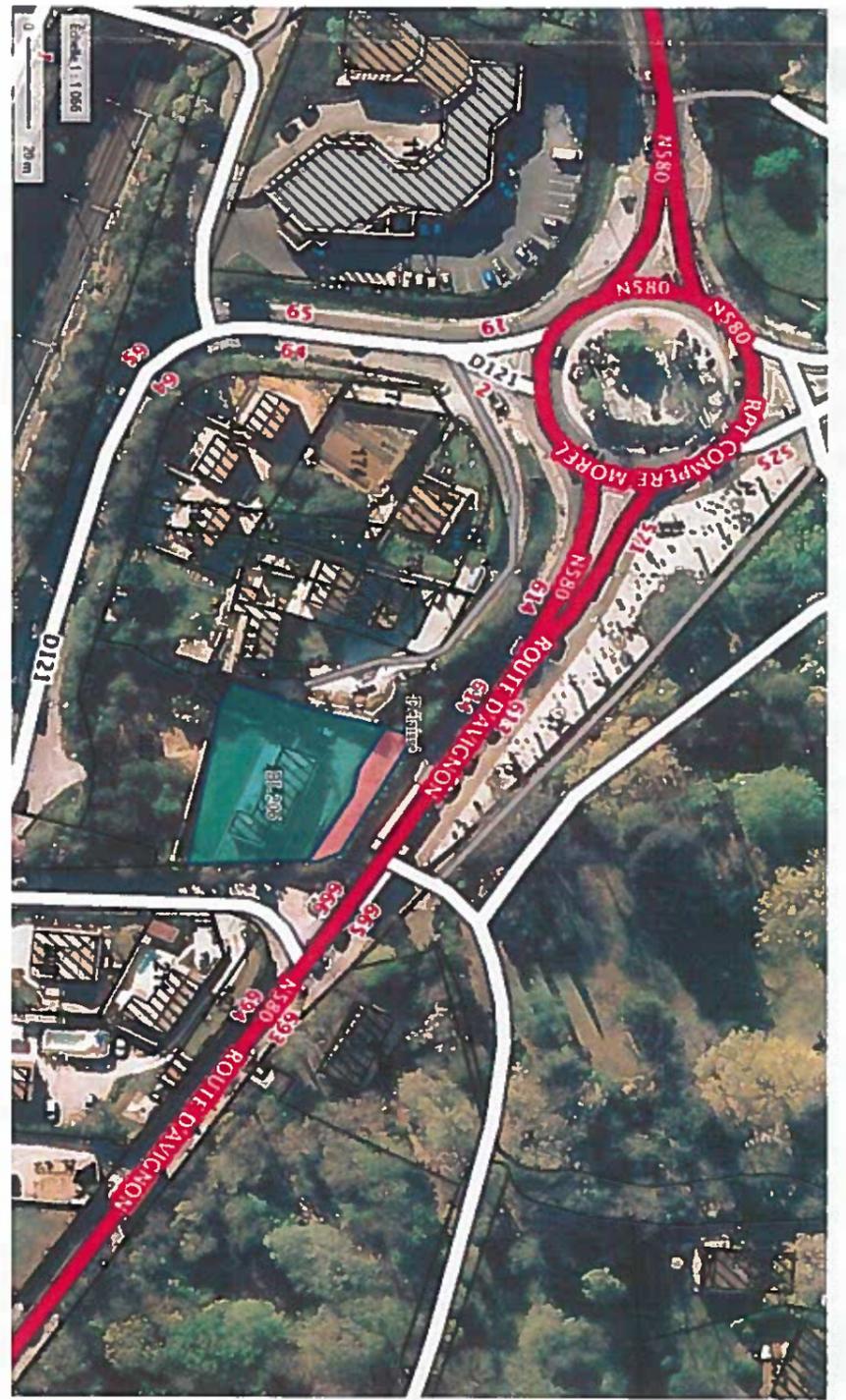
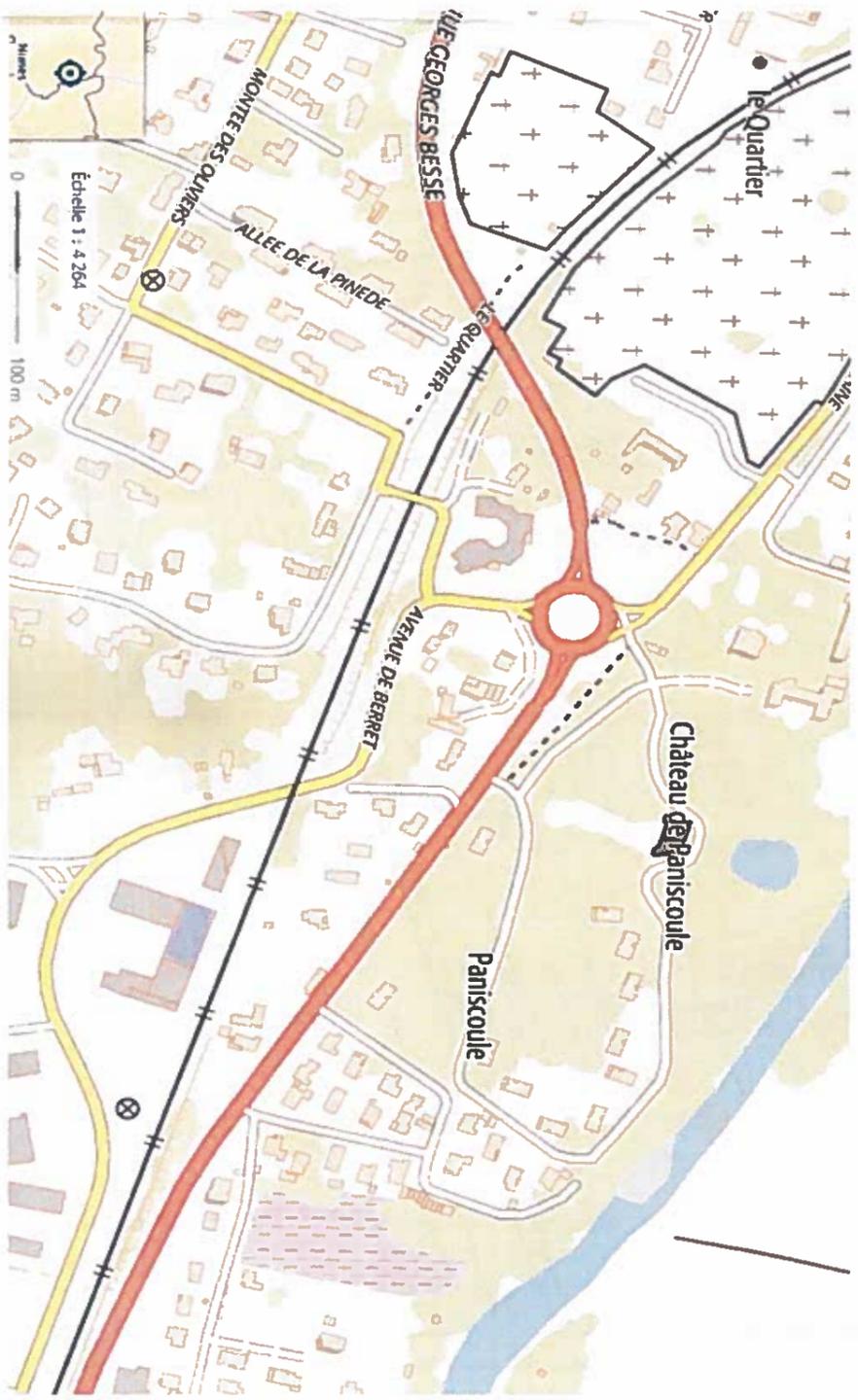
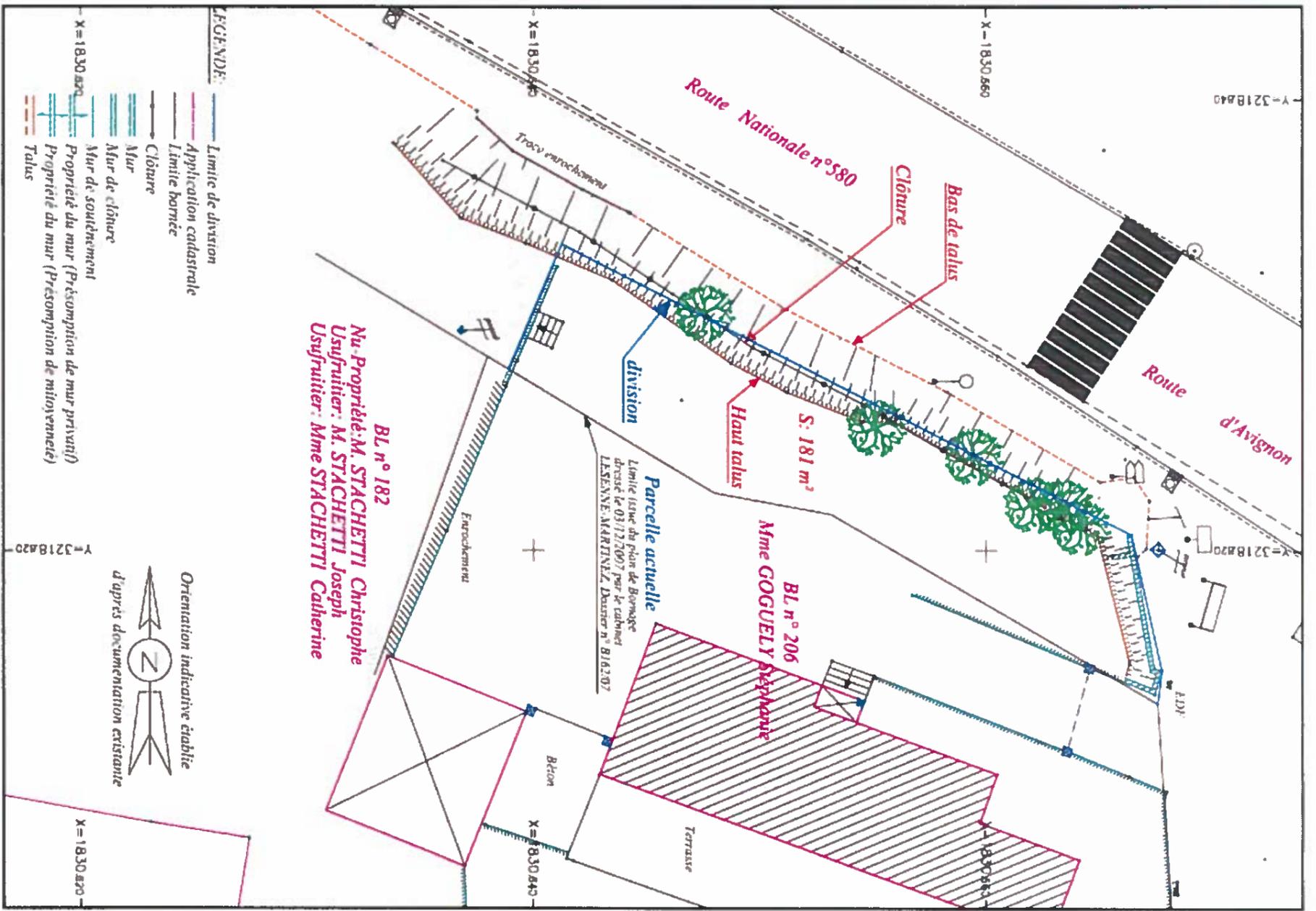
4. terrain de stationnement pour les véhicules des services de la commune de Bagnols-sur-Cèze ;

5. terrain de stationnement pour les véhicules des services de la commune de Bagnols-sur-Cèze ;

BAGNOLS SUR CÈZE

Le Maire

Le Préfet



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des Impôts foncier suivant :
NIMES
67 RUE SALOMON RENACH 30032
30032 NIMES CEDEX 1
tel. 04.66.87.60.67 - fax 04.66.87.60.67
cof.nimes@dgf.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :
cadastre.gouv.fr

Département : **GARD**
 Commune : **BAGNOLS SUR CEZE**
 Section : **BL**
 Feuille : **000 BL 01**
 Echelle d'origine : **1/1000**
 Echelle création : **1/1500**
 Date d'édition : **13/04/2016**
 (Niveau horaire de Paris)
 Coordonnées en projection : **RGF93/CC44**
 ©2017 Ministère de l'Action et des
 Comptes publics



MINISTÈRE
 DE LA TRANSITION
 ÉCOLOGIQUE
 ET SOLIDAIRE

Ministère de la Transition Écologique et Solidaire

Direction Interdépartementale des Routes Méditerranéenne

Service des Politiques de l'Exploitant et de la Programmation

**DECLASSEMENT D'UN DELAISSE ISSU DU
 DOMAINE PUBLIC ROUTIER NATIONAL EN
 BORDURE DE LA RN 580, D'UNE SURFACE
 TOTALE DE 181 m²**

Commune de Bagnols-sur-Cèze

Pièce annexée à mon arrêté :

date : **11 MAI 2018**

Pour le Préfet,
 Pour le Préfet,
 le secrétaire général
 François ALANNE

Direction Interdépartementale des Routes Méditerranéenne
 Service des Politiques de l'Exploitant et de la Programmation
 Cellule Fondière
 16 rue Antoine Zattara CS 70248
 13331 Marseille cedex 3
 Tel : 04.86.94.68.00

Courriel: Dirmed@developpementdurable.gouv.fr